

Conditions Générales de Vente

Stages de 2 jours

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les modalités d'inscription et de participation aux stages de 2 jours proposés sur le site internet de **Sandrine Chatenet**.

2. Nature des stages

Sandrine Chatenet propose des stages en présentiel dans la région Toulousaine d'une durée de 2 jours (samedi et dimanche, de 9h30 à 17h), destinés à un public adulte.

Les stages proposés relèvent du **développement personnel, spirituel et/ou de l'accompagnement au mieux-être**.

Ils ne constituent ni des soins médicaux, ni des actes thérapeutiques, et ne se substituent en aucun cas à un suivi médical ou psychologique.

3. Conditions d'inscription

L'inscription s'effectue via le site internet de Sandrine Chatenet ou par e-mail, sous réserve de disponibilité.

Toute demande d'inscription donne lieu à l'envoi d'un **lien de paiement sécurisé**, permettant de vérifier la disponibilité effective d'une place.

L'inscription devient **définitive uniquement après règlement de l'acompte**, (dans la limite des places disponibles) et de l'accord des présentes CGV.

La réception de l'acompte vaut confirmation d'inscription.

Sandrine Chatenet se réserve le droit de refuser une inscription en cas de doute sur l'identité ou le sérieux du participant.

4. Tarifs et modalités de paiement

Le prix du stage est indiqué sur le site internet de Sandrine Chatenet, en euros TTC.

Le règlement s'effectue en deux temps :

- le versement d'un **acompte** lors de l'inscription,
- puis le règlement du **solde**, selon les modalités précisées par Sandrine Chatenet.

Le solde peut être réglé en une ou deux fois, par chèque, espèces ou via un lien de paiement sécurisé.

Le **paiement intégral du solde doit impérativement être effectué au plus tard le premier jour du stage**.

Les paiements effectués via un lien de paiement sécurisé doivent être réalisés avant le début du stage. Les **chèques** remis à Sandrine Chatenet seront encaissés la semaine suivant le démarrage du stage et le mois suivant, conformément à l'échéancier convenu.

Aucune participation au stage ne pourra avoir lieu en l'absence du règlement complet.

5. Droit de rétractation

A compter de la date d'inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe alors Sandrine Chatenet par lettre recommandée avec accusé de réception. (article L6353-5 du Code du travail). Au-delà, l'acompte restent acquis afin de couvrir les frais d'inscription et d'organisation.

6. Annulation par le participant

Le participant s'engage à suivre le stage dans son intégralité et à respecter une **obligation d'assiduité**. Toute absence, partielle ou totale, ainsi que tout arrêt anticipé du stage, **ne donnent lieu à aucun remboursement**.

En cas d'annulation par le participant avant le début du stage, **l'acompte versé reste non remboursable**, sauf en cas de **force majeure dûment justifiée** (maladie grave, accident, décès d'un proche), sur présentation d'un justificatif et sous réserve de l'appréciation de Sandrine Chatenet.

Si le solde a déjà été réglé, le remboursement s'effectuera comme suit :

- Jusqu'à 30 jours avant le début du stage : remboursement à 100 % (hors frais bancaires)
- Entre 30 et 15 jours : remboursement à 50 %
- Moins de 15 jours : aucun remboursement, sauf cas de force majeure dûment justifié
- ou d'un report sur une autre session.

Tout stage **commencé est considéré comme dû dans sa totalité**, sauf accord exceptionnel de Sandrine Chatenet, et pourra, le cas échéant, être reporté sur une session ultérieure.

7. Annulation ou modification par l'Organisateur

Sandrine Chatenet se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage en cas de force majeure, d'effectif insuffisant ou de circonstances exceptionnelles.

Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées, sans que le participant puisse prétendre à une quelconque indemnisation supplémentaire ou, au choix, reportés sur une prochaine session.

Sandrine Chatenet ne pourra être tenue responsable des frais engagés par le stagiaire.

8. Responsabilité

Chaque participant est responsable de sa participation, de son état de santé physique et émotionnelle, et s'engage à respecter le cadre proposé durant le stage.

Sandrine Chatenet ne saurait être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation des informations ou pratiques transmises durant le stage.

Sandrine Chatenet met tout en œuvre pour assurer la qualité et la sécurité des stages. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de :

- Retard ou absence du participant
- Perte ou vol d'effets personnels
- Dommage causé par le participant à un tiers ou à un lieu visité

Le participant est tenu de respecter les règles de courtoisie, d'assiduité et de sécurité. Sandrine Chatenet se réserve le droit d'exclure tout participant au comportement inapproprié, sans remboursement.

9. Données personnelles

Les données personnelles recueillies lors de l'inscription sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion des stages et ne sont ni vendues ni transmises à des tiers.

Conformément à la réglementation en vigueur, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

10. Loi applicable et litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le **droit français**.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher en priorité une **solution amiable**. À défaut d'accord, **les tribunaux compétents de Toulouse seront seuls habilités** à régler le litige.

En cochant la case « J'accepte les Conditions Générales de Vente », le stagiaire reconnaît **avoir pris connaissance des présentes CGV, les avoir comprises et les accepter sans réserve**.